



Réunion du pôle des retraités de la Fonction publique

(20 JUIN 2024 AU SIEGE DE LA BANQUE FRANCAISE MUTUALISTE)

Organisation UNRP

PRESENTS : Patrick TARTELET et Gérard TANGUY, UNSOR, Jacques BRILLET et François CHELERS, FGR/FP, Philippe MOUË, UNRP, Claude MARCHAL et Daniel GONFROY, UNPRG, Christian LOMBARDO et Hervé JUNET-MULLER, FNOM, François-Xavier LEHMANN et Félix VEZIER, ANR.

Notre réunion s'est déroulée dans une salle à la BFM à Paris

En préambule, Daniel GONFROY, nouveau président de l'UNPRG, s'est présenté et nous a déclaré qu'il devrait être présent à la plupart de nos réunions.

Dans l'attente de nos collègues Christian LOMBARDO, François-Xavier LEHMANN et Félix VEZIER, qui avaient rendez-vous pour représenter le Pôle, au cabinet ministériel de monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie et des Finances, nous avons abordé le premier point :

- Le pouvoir d'achat des retraités

Depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République au soir des élections européennes, tous les partis politiques ont promis l'indexation des pensions sur l'inflation et nous constatons que le langage de la classe politique, à l'égard des retraités, a changé : nous ne sommes plus considérés comme des nantis, des inactifs.

Peut-être, est-ce temporaire ?

Mais, nous pouvons considérer que c'est, en sorte, une victoire pour nos revendications.

Il faudra le signaler à tous nos adhérents mais, en même temps, être vigilants sur le projet d'abandon de l'abattement de 10% sur les impôts.

- La fiscalité

Le gendarme financier de l'Europe met en garde la France pour son déficit.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne sont pas les impôts qui ramènent le plus d'argent à l'Etat.

En premier, c'est la TVA : 170 milliards d'euros

En deuxième, c'est la CSG, en troisième la TIPP et en quatrième, les impôts : 60 milliards d'euros.

Le budget de l'Etat est de 440 milliards d'euros mais les aides aux entreprises sont versées sans contrôles.

Il faudrait réorienter les dépenses publiques avec, également, plus de contrôles.

Des niches fiscales sont à explorer.

L'aide à domicile est dans le collimateur : comment utiliser mieux l'argent pour les aides des emplois à domicile ?

Le transport aérien est exonéré de taxes sur le kérosène, les très gros héritages sont visés.

Sur les entreprises, on veut favoriser l'emploi mais ne pas taxer outrageusement, mis à part les gros profits.

Avant d'attaquer le point suivant, nos collègues en audience nous rejoignent et nous font le résumé de cet entretien :

Madame Anne FICHEN, du cabinet du Ministre, les a écoutés, a pris des notes durant environ une heure. Les sujets abordés :

- La suppression des chèques vacances
- Le pouvoir d'achat des retraités : l'indexation est effectivement très discutée actuellement et n'est pas remise en cause ; la préférence serait donnée à l'indexation sur les salaires plutôt que sur l'inflation.
- La défiscalisation des cotisations complémentaire santé pour les retraités pour compenser la protection sociale complémentaire mise en place pour les actifs.
- La suppression de la demi-part fiscale pour les veuves
- Les pensions de réversion et leur devenir.
- Le financement de la loi « Grand Age » et le contrôle dans les établissements recevant des personnes en perte d'autonomie.
- La déshumanisation dans les services publics, notamment le numérique auquel certaines personnes n'ont pas accès.
- La représentation des retraités dans les organismes : nous n'avons pas de secrétaire d'Etat ou de ministre.

Madame FICHEN ne sait pas ce qui va se passer après les élections législatives mais a pris bonne note de toutes nos doléances.

Le Pôle des retraités doit travailler sur des propositions à faire aux Pouvoirs Publics.

Prochaine réunion au siège de l'ANR , le mercredi 4 septembre 2024 à 10h00 .



Participants à la réunion du pôle des retraités du 20 juin 2024